

A L'ATTENTION DE TOUS LES LOCATAIRES

Objet : Augmentation des loyers au 01/01/2025

Madame, Monsieur,

Lors de sa dernière séance, le Conseil d'Administration de notre Société a validé une revalorisation des loyers pour l'année 2025 de 3.26 % sur la base de l'Indice de Révision des Loyers du 2^{ème} trimestre 2024.

Cette proposition de revalorisation a été validée par les services de l'Etat.

Cette revalorisation prendra effet au 1^{er} janvier 2025.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

La Responsable Quittancement et Charges,

Emilie CLEMENTE

